

# liaisons

## N o.3. SOMMAIRE:

- LIMBOURG 70. p.2
- GREVE A COLARD p.3
- MICHELIN p.4
- NESTOR MARTIN p.7
- COCKERILL p.10
- F.N. p.10
- LEFFE-DINANT p.12
- REMOUS A CUIVRE ET ZINC p.13
- LA GREVE EST FINIE p.15
- REPOSE A UN CORRESPONDANT p.19
- T.V.A. (suite) p.18
- BASE DE DISCUSSION p.20

## CORRESPONDANCE:

J. LEROI, 1, rue d'Horloz, Tilleur 4210.  
M. GILLES, b.p.12, Ixelles 2, 1050 Bruxelles.

PERIODIQUE **5** FRANCS

liaisons : m.c. gilles  
B.P. 12 Ixelles 2.  
1050 Bruxelles

SOMMAIRE.

-LIMBOURG 70	2	-REMOUS A CUIVRE ET ZINC.	13
-GREVE A COLARD.	3	-LA GREVE EST FINIE.	15
-MICHELIN.	4	-REPONSE A UN CORRESPONDANT.	19
-NESTOR MARTIN.	7	-T.V.A. (suite).	18
-LEFFE.	12	-	-
-COCKERILL.	10	-BASE DE DISCUSSION.	20
-F.N.	10		

=====  
Qui écrit Liaisons ?

Pour les premiers numéros, un groupe défini de quelques personnes écrit les articles. Ce qu'il ne faut pas, c'est que Liaisons devienne un organe semblable à la majorité des revues d'extrême-gauche où des pontifes de la révolution, d'une secte bien précise, pissent de la copie à longueur d'année.

Les colonnes de Liaisons sont ouvertes aux groupes, comités d'action, de grève, etc... issus de la base, et qui veulent sans être noyautés par une secte exprimer leur point de vue, diffuser une information ou un communiqué.

Tout camarade isolé, ne faisant pas partie du groupe initial, et qui possède des informations sur une grève, sur une intervention arbitraire de la police, ou tout autre sujet intéressant la situation sociale, peut se mettre en rapport avec nous, nous envoyer un article ou nous aider à en rédiger un.

Le fait que cette revue paraisse en français ne doit pas empêcher les camarades flamands ou étrangers d'y participer. Seul le manque de moyens nous empêche de sortir ce journal en plusieurs langues, mais on peut y passer des articles en flamand ou en toute autre langue.

Les camarades qui le demandent peuvent recevoir 10, 20, ... exemplaires pour la diffusion.

Tous les textes rassemblés dans Liaisons doivent être considérés comme une base de discussion. Nous recevrons avec plaisir toute critique, objection, observation.

Informations : nous tentons de mettre dans les mains des travailleurs des informations qui peuvent être utiles dans la lutte quotidienne.

Liaisons : nous tentons de mettre en contact les individus ou petits groupes dont les expériences doivent être rapprochées ou confrontées pour gagner en efficacité.

LI AISONS : Abonnement minimum d'un an: 50 frs. Tout soutien supplémentaire est le bienvenu.

CORRESPONDANCE - M-C Gilles, B.P. 12, IXELLES 2, 1050-BRUXELLES.  
- Jacques Leroi, 1, rue d'Horloz, TILLEUR 4210.

LIMBOURG 70

La grève du Limbourg marquera une étape dans l'histoire du mouvement ouvrier en Belgique.

On n'a pas manqué d'en souligner le caractère antibureaucratique, qui fut son caractère essentiel. Ce fut une lutte menée indépendamment des syndicats, et en contradiction avec leur volonté.

Il n'est pas nouveau que les travailleurs critiquent les syndicats et leur bureaucratie. Mais à présent, cette contestation prend une importance et une profondeur nouvelles. Parce qu'elle n'est plus simplement verbale. Elle résulte d'une lutte dont la classe ouvrière gardera le souvenir.

Que signifie l'expression "grève sauvage" qu'on lui applique ? Elle signifie action spontanée des travailleurs mus par leur propre impulsion, n'obéissant à personne d'autre qu'eux-mêmes.

Les syndicats, bien sûr, ont voulu reprendre en main le mouvement. Ils n'y sont pas parvenus. La grève s'est déroulée entièrement et s'est terminée sans être récupérée par eux.

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ce fait. Les travailleurs voyent maintenant que, pour mener une lutte ils ne doivent pas nécessairement se soumettre au syndicat. Et sans doute, dès maintenant, la lutte quotidienne s'orientera-t-elle aussi contre les syndicats et leur bureaucratie.

L'intervention des étudiants, leur action en liaison étroite avec les ouvriers sont un autre élément nouveau et caractéristique du mouvement. Nul doute qu'il ne faille en chercher l'origine dans le mouvement de mai 68.

Cette grève présente donc avec celle de 1960-61 des différences très nettes auxquelles on ne saurait prêter trop d'attention.

INNO

L'information parue dans LIAISONS n° 2 semble se confirmer. A Bruges, l'INNO a fermé ses portes. Le personnel a été transféré "Au Bon Marché". D'autres, licenciés.

## GREVES DANS LES CHARBONNAGES LIEGEOIS

Dès le début de la grève au Limbourg, une certaine nervosité se manifeste dans les autres bassins miniers. Les problèmes sont exactement les mêmes ainsi que les revendications, mais il y a une différence capitale : le charbon qu'on y extrait est à usage domestique. Les mineurs de ces bassins n'ont donc pas l'arme économique de ceux du Limbourg.

Le puits Colard (Seraing), 500 mineurs, démarre le 19 janvier, suivi dans les jours ultérieurs par 4 autres puits sur les 7 que compte la région. La présence de mineurs limbourgeois et d'étudiants est décisive. Mais la situation est loin d'être aussi brillante que dans le limbourg, et la reprise est effective partout, sauf à Colard, dès la fin de la semaine. Ceci s'explique par la force des Syndicats, surtout la FGTB, et leur opposition totale au mouvement. Les arguments invoqués par les délégués ont une portée énorme : ils invitent à reprendre le travail sous prétexte que, pendant les grèves qui secouèrent le bassin en octobre 68, les mineurs limbourgeois ne suivirent pas le mouvement (en fait, il s'agit d'un argument basé sur le racisme wallons contre flamands).

Un autre motif est invoqué : si les Limbourgeois gagnent leur grève, les Wallons en retireront les mêmes avantages, car les accords ont valeur nationale; s'ils la perdent les Wallons n'auront rien perdu.

Le puits Colard, maintenant seul, curcit la grève, et un comité de grève, composé de mineurs de la base, est constitué le lundi 26. Les effectifs extérieurs de militants concentrent leur force sur ce puits et aident à constituer les piquets et à diffuser l'information. Il faut relever, parmi les faits positifs, l'union totale des grévistes, au-delà des barrières ethniques (wallons, turcs, espagnols, grecs, italiens, marchent ensemble, ce qui crée par ailleurs bien des difficultés de compréhension) et d'autre part des manifestations extraordinaires de la conscience de classe. Ainsi, lorsque le député communiste Levaux vint faire du baratin et lorsque les J.G.S. vinrent distribuer une brochure appelant à rejoindre leur organisation, les grévistes les accueillirent avec une colère qui signifiait bien leur volonté de ne pas se laisser embrigader par des organisations réformistes existantes.

En contrepartie, il faut relever une série de faits négatifs. Le nombre de jaunes (délégués FGTB en tête) a imposé la mobilisation constante pour les piquets. L'aide que leur apportent la police de Seraing et ses provocateurs, les manoeuvres de la direction (faisant entrer les jaunes par les portes

de l'usine Cockerill à 800m de là) ne facilitent pas la tâche des grévistes. Il s'en est suivi une fatigue croissante et la reprise le mardi 3 février.

D'autre part, la presse, la radio, la TV, les syndicats, l'administration, sont attachés depuis le début à isoler la grève de celle du Limbourg appliquant ainsi certains jours la loi du silence pour faire croire à la reprise, faisant courir les pires mensonges sur le nombre de personnes travaillant effectivement et sur la présence des étudiants, isolant les grévistes de la population ouvrière de Seraing.

Les tentatives de faire débryer Cockerill furent un échec. Enfin, pour ce qui concerne le Comité de Grève, il ne se constitua pas de manière fixe, et un militant de base du PC s'exprimant mieux que les autres (il s'agit d'un mineur), en prit la tête. Si sa sincérité et son dévouement ne sont probablement pas à mettre en doute, il est certain que le poids qu'il acquit de plus en plus dans les discussions réduisait les autres à une demi-passivité. Son appartenance à un parti réformiste le conditionnait à une série d'attitudes, d'interprétations, d'actions sujettes à caution (par exemple des démarches auprès des Conseillers communaux de Seraing, de la délégation syndicale de Cockerill, etc...) mais généralement admises après coup par les grévistes. Son propre découragement intervint pour beaucoup dans la reprise du travail. Il faut souligner ce point, car il nous paraît le principal danger à circonvier lors de la constitution de Comités de Grève. Actuellement, le Comité de Grève continue ses activités. Il a déjà distribué un tract de 3 pages dans tous les charbonnages liégeois.

MICHELIN -- Bruxelles

Capital actuel de Michelin-Bruxelles : 900 millions, alors que cette entreprise est l'une des 23 filiales européennes de l'Empire Michelin. L'usine-mère occupe à Clermont-Ferrand plus de 20.000 ouvriers.

Actuellement, l'usine de Bruxelles produit en moyenne 6.000 pneus par jour, alors que l'infrastructure technique permettrait une production de 8 à 9.000 pneus. Ce décalage est dû au manque de personnel qualifié employé dans l'usine, les conditions de travail étant telles que de nombreux travailleurs préfèrent quitter que de toucher le haut salaire Michelin (comparé aux traitements perçus dans les entreprises avoïnanates).

Cette situation explique la présence de nombreux travailleurs étrangers dans l'usine (40 à 45%). La direction de l'entreprise vient d'ailleurs de conclure un nouveau contrat avec le gouvernement tunisien pour l'arrivée d'une cinquantaine de travailleurs (chiffres à vérifier).

Aucune discrimination salariale n'est opérée entre travailleurs belges et étrangers. Ces derniers acceptent dès leur arrivée dans l'usine le boulot "noir" à l'atelier Z où se font les mélanges chimiques extrêmement nocifs. Ils touchent une indemnité supplémentaire s'élevant à environ 1.000f. Ils signent également un engagement dans lequel ils acceptent de travailler en équipe et d'effectuer des prestations de nuit.

D'après les affirmations d'une travailleuse syndiquée (belge) il n'existerait aucune discrimination salariale entre hommes et femmes, la parité ayant été obtenue grâce à la convention sociale signée par les syndicats.

### Les salaires

Le salaire de base est 48.15/H à l'entrée dans l'usine. Parmi les différentes primes dont bénéficient les ouvriers, le minimum est fixé à 18.10/H. Seulement, le travailleur ne touche qu'une partie de son traitement à la fin du mois. Le solde est payé le 15 du mois suivant. Ainsi le patron bénéficie d'une somme importante prélevée sur l'ensemble des travailleurs pendant 15 jours.

### Le Conflit

Il y a 3 mois déjà un groupe d'ouvrier a posé en dehors de la délégation syndicale des revendications salariales. Le patron les invite à attendre fin mai pour le renouvellement des conventions collectives signées par le syndicat. Afin de bénéficier de la prime de fin d'année les travailleurs décident de postposer le mouvement de grève.

Aussi, mercredi 4 février 1970, une délégation de travailleurs retourne chez le patron et exige une augmentation de salaire et une diminution des cadences. L'argumentation syndicale parlant de l'honnêteté ouvrière et de la parole donnée (sic) au patron est définitivement démythifiée lorsque les travailleurs font remarquer que le patron ne s'est pas gêné pour augmenter les cadences de travail.

A la pause de nuit, le mercredi 4 février, une cinquantaine d'ouvriers déclenchent la grève. Jeudi midi, l'usine est paralysée. Un comité de grève est nommé. Il comprend 30 membres. Il semble que ce comité émane directement des ouvriers grévistes, qui ont donc pris eux-mêmes la direction de leur lutte en dehors de l'emprise du syndicat.

Le Syndicat : La FGTB est assez bien implantée. Sur 1.300 ouvrier, 300 sont syndiqués ! Un délégué syndical regrette le manque de contact avec la base, rendue impossible par les entraves patronales. La délégation syndicale à Michelin est nommée par la bureaucratie syndicale et proposée ensuite au patron, sans aucune intervention de la base ouvrière.

Les ouvriers de l'entreprise sont conviés tous les 4 ans à participer aux élections pour le comité d'hygiène. Seules les listes reconnues par le patron sont valables.

Dans le conflit actuel, la FGTB s'est retranchée derrière le légalisme de l'échéance de mai 70. La FGTB ne reconnaît pas le comité de grève. Le syndicat s'est définitivement discrédité aux yeux de nombreux travailleurs en ne désapprouvant pas la présence de la gendarmerie aux abords de l'usine.

Dans le tract distribué par le Comité de grève le vendredi 6 février, les revendications suivantes apparaissent :

- nouvelle convention annuelle
- consultation des travailleurs au préalable
- solidarité de tous les ouvriers en grève
- augmentation de 4f/H
- augmentation de la prime de nuit
- contrôle du chronométrage par les ouvriers eux-mêmes

Le Comité de Grève se limite à dénoncer le fonctionnement anti-démocratique des syndicats. Il appellent les ouvriers à se syndiquer à condition que les syndicats existant reconnaissent le C de G.

Samedi 7 février : Le Comité de Grève, en collaboration avec des étudiants, rédige un premier communiqué de presse

Lundi 9 février : La gendarmerie appelée par le patron avec la complicité des syndicats durcit son attitude.

Au piquet de 2 heures, 2 ouvriers sont arrêtés.

L'après-midi, a lieu la réunion FGTB CSC : elle n'apporte rien.

Les syndicats ne reconnaissent pas la grève et exigent la reprise du travail. Ils passent sous silence le problème des cadences alors que c'était la revendication principale des travailleurs.

Mardi 10 février : Le Comité de Grève organise une réunion à laquelle plus de 700 grévistes participent.

Il précise sa tactique : "forcer les syndicats à négocier"

Pour y arriver, il préconise que tous les syndiqués présents lui remettent leur carnet syndical et que tous les non-syndiqués remplissent un formulaire où ils indiquent le syndicat de leur choix. Le Comité pourra ainsi chiffrer la pression qu'il compte exercer sur les syndicats.

Ainsi, pour le Comité de Grève la lutte chez Michelin ne devait servir qu'à leur donner un appui à l'intérieur de l'organisation syndicale. La position du Comité de Grève est d'autant plus naïve, que le patron, lui, n'a pas besoin de chiffrer la pression des ouvriers grévistes pour prendre peur. Le mercredi 11 février, il envoie à tous les travailleurs une lettre pour qu'ils reprennent le travail.

A l'assemblée du mercredi après-midi, les propositions avancées par les délégués syndicaux sont huées. Et malgré cette dénégation de la part des travailleurs, le lendemain, deux membres du Comité de Grève prennent contact avec les syndicats. Cette tactique éoussera la combativité ouvrière.

Samedi 14 et dimanche 15 février les contacts syndicats et comité de grève se poursuivent.

Le jeudi 18 février, le travail reprend aux usines Michelin.

Le Comité ayant obtenu satisfaction : une rencontre avec Mr Houthuys, président de la CSC ! au niveau des revendications ouvrières, rien n'a été obtenu.

La grève chez Michelin a prouvé la combativité ouvrière, et la possibilité d'un début d'organisation ouvrière en dehors des syndicats réformistes. Malheureusement, le groupe autonome ouvrier de Michelin n'a pas cru à cette possibilité nouvelle qui lui était offerte. Il a effectué un net revirement appelant les ouvriers à adhérer en masse aux syndicats afin de faire pression "à l'intérieur du syndicat", rompant ainsi avec l'action directe ouvrière pour une pratique purement bureaucratique.

Ce changement a provoqué l'éclatement de la solidarité ouvrière, les syndicats reprenant dès lors leur rôle essentiel : temporiser, limiter les revendications ouvrières à leur projet d'accord de programmation sociale.

NESTOR MARTIN

Vendredi 30 janvier, les ouvriers du polissage stoppent le travail, sans prendre avis de la délégation syndicale. Déjà, en septembre 69, une grève "sauvage" avait obligé le patron à accorder une augmentation de 10fr au salaire de base. Cependant, le patron réorganisa le système de production, ce qui se solda par une augmentation de production et une diminution de salaire net.

Ainsi, lorsque les polisateurs virent leur fiche de paye vendredi 30 janvier, ils décidèrent d'arrêter le boulot et d'étendre la grève aux autres ateliers. Lundi matin, la grève était largement suivie.

Les syndicats. Les délégués syndicaux furent surpris par la réaction ouvrière. Leur principal boulot consista à essayer de calmer les esprits et à empêcher la grève générale de l'usine. En contrepartie, après concertation avec le patron, ils obtinrent une petite augmentation du salaire de base. Mais les ouvriers repoussent par voie de référendum les propositions syndicales. Bien sûr, la délégation syndicale n'en tiendra nullement compte. Au cours du meeting du mardi 3 février, réuni à l'initiative du syndicat, vers 10 heures, alors que de nombreux travailleurs étaient rentrés chez eux, (il paraît que les permanents syndicaux ne pouvaient arriver plus tôt !) les délégués syndicaux se limitent à des généralités et des platitudes dans le genre médiateur social, concertation au sommet, alors que les travailleurs se trouvent en position de force : en effet ceux-ci sont unanimes pour continuer la lutte, et que le



patronat n'a nul intérêt à ce que la grève continue (il paraît que Fabrimetal) accepterait la négociation sous la pression de la grève).

Ainsi, encore une fois, la délégation syndicale prouve qu'en rien elle ne représente les intérêts des travailleurs. Les ouvriers de Nestor Martin se sont organisés de manière autonome, assumant la seule responsabilité du piquet de grève, alors que le syndicat ne fait rien et sabote la grève.

Les étudiants (des camarades d'U.U.U, et des copains anarchistes) ont tenté d'établir des liens avec les travailleurs. Leur présence dans les piquets de grève fut importante dans le déclenchement de la grève et son extension.

Heudi 5 février au matin : un petit piquet de grévistes est en place dès 6 heures : 4 ou 5 ouvriers. Une voiture de la BSR, dissimulée sur le parking administratif observe les allées et venues.

Petit à petit, le piquet se renforce. Les gars laissent entrer les voitures, les jaunes passent sous les quolibets des camarades. Vers 7 heures, des étudiants se joignent au piquet.

7H05 : deux cars de gendarmes stoppent devant l'entrée des Fonderies et la chasse à l'étudiant commence !

Un étudiant est embarqué. Les gendarmes disparaissent. Entretemps, les délégués syndicaux font leur apparition. Ignorent-ils tout de la mobilisation policière, ou bien faut-il bel et bien parler de complicité !

Vers 7H30, nouvelle descente de gendarmerie, et cela en présence de Mr De Schutter, secrétaire de la Régionale FGTB. Trois étudiants sont arrêtés. Les délégués syndicaux n'interviennent pas.

Au meeting organisé par les syndicats les ouvriers manifestent unanimement leur volonté de poursuivre la lutte.

Vendredi 6 février : Meeting à 16H, les syndicats manoeuvrent pour vider la combativité des travailleurs. Longs discours, sans aucune perspective de lutte, alors que les négociations piétinent.

Lundi 9 février : les syndicats avancent uniquement des propositions salariales alors que la revendication ouvrière portait surtout sur le problème des cadences. Les réunions inutiles se multiplient, où les délégués syndicaux cherchent manifestement à décourager les travailleurs.

Mardi 10 février : alors qu'une réunion était fixée à 9H, les délégués syndicaux renvoient les piquets chez eux, se postent à la gare pour renvoyer les ouvriers venant au meeting. Malgré cette pression, une centaine d'ouvriers se présentent au local prévu pour la réunion. Le début de la réunion se fait attendre, les délégués cherchant visiblement à escamoter la réunion. Enfin, les travailleurs cherchent à entamer une discussion, questionnant de manière précise les délégués.

Elle leur est catégoriquement refusée, et les permanents syndicaux lèvent brutalement la séance. Peu après, les gendarmes font irruption dans la salle et interpellent les étudiants.

Ainsi, aux questions posées par les travailleurs, les syndicats répondent comme les patrons : ils appellent les gendarmerie !

Mercredi 11 février : les propositions issues de la négociation syndicat-patron sont distribuées aux ouvriers. La discussion, enfin autorisée par les syndicats, révèle un grand mécontentement. Les propositions syndicales sont rejetées par 183 contre 155 (le syndicat a refusé le vote à main levée) mais les délégués syndicaux contesteront la validité de ces résultats.

Les travailleurs de Nestor Martin, insuffisamment organisés, ont fini par céder aux pressions syndicales et ont repris le travail.

Des grèves partielles ont ensuite encore éclaté, mais n'en entraînant aucune réaction de solidarité de la part des autres catégories.

Le mécontentement subsiste !

Il est manifeste, que les syndicats, malgré la méfiance des ouvriers, furent les seuls à se poser comme interlocuteurs. Aucun cahier de revendication fut élaboré. Les étudiants se limitaient à distribuer des tracts d'information générale, ou proposant des programmes d'action : JGS, ces derniers d'ailleurs n'eurent aucun contact réel à NM et le peu d'écho apporté à leur salade explique d'ailleurs leur rapide disparition.

Par contre, des militants UUU et des camarades anarchistes participèrent aux réunions ouvrières. Mais manifestement le problème posé par les travailleurs à savoir, les cadences et le système de chronométrage leur resta incompréhensible, et les syndicalistes réformistes eurent dès lors beau jeu pour dénigrer les étudiants.

Par contre, de nombreux travailleurs exprimèrent une vive satisfaction en voyant les étudiants participer aux piquets de grève.

INFORMATIONS de COCKERILL

Le mercredi 28, à l'appel des mineurs limbourgeois et des mineurs de liège -- Colard section 14 de Cockerill Ougrée, la Traction débraye spontanément pendant trois pauses successives et refuse de transporter le charbon acheté à l'étranger. L'arrêt de la production qui s'ensuit provoque des arrêts de travail et des assemblées, soit spontanées (Hauts-fourneaux et Cockereries de Seraing) soit à l'invite des délégués syndicaux dont le trouillo--mètre est à zéro (Aciéries Thomas, Hauts-fourneaux d'Ougrée) Le lendemain après-midi, une trentaine de mineurs de Colard pénétrant dans l'usine pour inviter la Traction à se remettre en grève : si l'opération n'est pas couronnée de succès, par manque de connaissance des lieux et par suite de la dispersion des trava illeurs de la Traction dans l'usine, elle sème néanmoins la panique parmi les cadres et les délégués.

Début février, on se travail devant une situation assez fluide : de nombreux travailleurs voulaient partir en grève de solidarité, des revendication propres commencent à réapparaître (40 heures, 10f d'augmentation, embauchage d'un nombre suffisant de travailleurs pour permettre le travail à une cadence normale et le remplacement du personnel en congé). Mais la pression des syndicats est telle que chaque secteur craint de n'être pas suivi s'il part en grève. Le cas particulier de la Traction s'explique par une combativité particulière : 1969 dans ce secteur fut une suite d'arrêts de travail et de grèves du zèle, toujours "sauva ges".

Actuellement, en février, la situation est calme ; il semble que les travailleurs attendent le paiement des primes pour recommencer des mouvements de revendication.

FN PRE MADAME

Secteur avia tion -- construction de réacteurs et révision métrologie. Herstal, au nord de Liège. 350 travailleurs en grève du 16 janvier au 3 février. Environ 450 ouvriers mis en chômage par cette grève.

L'unité s'est faite autour de la revendication d'une augmentation horaire de 5fr. Cette unité est très positive, si l'on connaît la hiérarchisation extrême des salaires à la FN et les jalousies que provoque cette hiérarchisation. La grève est restée localisée à la nouvelle usine du Pré-Madame. Cet isolement s'explique par l'histoire de la FN cette usine est en fait issue de la concentration de nombreux ateliers qui fabriquent des armes bien avant la révo-

lution industrielle; chaque atelier est tout-à-fait isolé des autres, du point de vue de l'information (par exemple, dans la vieille usine, une grève paralysait la forge depuis trois semaines avant qu'un camarade qui travaillait dans un secteur situé à un jet de pierre ne l'apprenne).

Mais l'isolement provient aussi d'un certain corporatisme qui règne d'un secteur à l'autre : chaque secteur se bat pour lui-même, pour ses propres revendications/ Le même corporatisme existe à l'échelle de l'usine, toute entière : travailler à la FN c'est une proposition pour un travailleur de la région. Ainsi, pendant la grève du Limbourg, les ouvriers en grève du Pré-Madame ne se soucient aucunement des mineurs.

Cette grève s'est déclenchée avec le soutien des délégués syndicaux FGTB. Ceux-ci furent appelés dès le lendemain à la Centrale où on les menaça de les rayer des listes syndicales.. Ces menaces n'eurent aucun effet, et depuis lors, la rupture est complète, au point que le délégué principal, d'abord opposé à la grève, rallia ensuite les travailleurs. Les délégués syndicaux participent donc au Comité de Grève; celui-ci a établi un cahier de revendications qu'il essaie de faire admettre aux bonzes syndicaux. La revendication unique de 5fr a été remplacée par des augmentations variables, ceci afin de réduire les catégories de salaires. De plus les travailleurs réclament une amélioration du Contrôle médical et le salaire hebdomadaire garanti à 100% sans jours de carence.

Notons enfin que, fait exceptionnel en ce moment en Belgique, le Pré-Madame est en pleine basse conjoncture les commandes de réacteurs manquent et certains clients (la Hollande, par exemple) qui confiaient à la FN le soin de reviser leurs moteurs, le font maintenant eux-mêmes. Les travailleurs s'attendent donc à chômer 1 semaine sur 3 après la reprise.

La reprise s'est faite le 3 février. Le Comité de grève est parvenu à obliger la direction syndicale à discuter les revendications salariales et la réduction de l'échelle des salaires avec la direction.

MANUFACTURE de TISSU - LEFFE-DINANT

Jusqu'en 1930, l'industrie textile était très florissante à Dinant. 4 usines travaillaient à plein rendement comptant quelques 1800 ouvriers; aujourd'hui, il reste une usine de 90 ouvriers. Ce qui signifie que même si le textile est en crise en Belgique, c'est la classe ouvrière qui paye les erreurs de la bourgeoisie.

La direction de l'usine de Leffe, estimait que la grève n'était pas dirigée contre elle, mais que cela constitue un moyen de pression sur les Pouvoirs Publics afin d'attirer leur attention sur la situation.

Ce qui est faux, car l'ouvrier se met en grève contestant globalement le système à travers ses représentants les plus proches : les patrons. La preuve en est que le 21 février les grévistes sont amenés à occuper les bureaux de la direction. Mais ce sera vrai dans la mesure où dès le 2<sup>e</sup> jour d'occupation, la CSC appuya officiellement la grève, récupéra nt totalement le mouvement. La lutte se plaça hors de l'usine entre la CSC (catholique) et les Pouvoirs publics. On vit à la chambre Mr Barbeaux PSC et Cornet d'Elzins PLP interpeler Le Burton, ministre social démocrate.

Le Rassemblement Wallon profita lui aussi de la grève pour faire sa propagande. Quant à la CSC, par son action, elle réussit à affilier une quinzaine d'ouvriers ayant quitté la FGTB, sans doute est-ce pour cette raison que le 14 février les délégués FGTB recevaient le feu vert pour la cessation du travail.

Ainsi au travers de la lutte des travailleurs pour le droit au travail, les politiciens profitent pour défendre avant tout les intérêts de leur parti, de leur syndicat.

Le 2/2/70 une manifestation eut lieu à Dinant, manif où l'on vit les drapeaux noirs en berne, manif où l'on vit des étudiants des deux écoles techniques apporter leur solidarité aux ouvriers, eux qui n'ont jamais reçu un cours sur la situation économique régionale (donc sur leur avenir), aucune information sur ce qu'est une entreprise, un syndicat, une élection.

A la suite d'une entrevue avec le bourgmestre, les ouvriers obtiennent que leurs représentants accompagnent les élus communaux au Bureau Economique Provincial et auprès du Ministre de l'Economie.

On peut déjà imaginer les politiciens PLP faire ces démarches et se plaindre de la situation économique, eux qui pendant 14 ans donnèrent une orientation uniquement touristique à la ville, eux qui il y a 7 ans refusèrent l'installation d'une chaîne de montage automobile, eux qui se déclarèrent contre l'installation d'un parc industriel à Achêne.

Un jeune travailleur de Dinant.

REMOUS à CUIVRE ET ZINC

Fin janvier, début février, les travailleurs de la nouvelle usine de CUIVRE ET ZINC (Grivegnée) soutenus par leurs délégués syndicaux réclament 2,50fr d'augmentation pour tous.

La direction accepte cette augmentation, mais à condition qu'elle soit incluse dans les primes. Donc, n'en bénéficient que les travailleurs de la production et les mécaniciens, et non les travailleurs de l'entreprise Pirson. Il faut aborder ici le problème des travailleurs fournis par des entrepreneurs. Ceux-ci protègent un véritable marché d'esclaves, en engageant à bas prix des gens qui ne peuvent bénéficier des droits sociaux (repris de justice, étrangers, chômeurs,..) et les distribuent dans les usines de la région. Ces travailleurs-esclaves n'ont pas d'avantages tels que vêtements de travail, primes, Les travailleurs de la Nouvelle Usine ont refusé cette division et cette sélection. Des arrêts de travail ont eu lieu le 6 et le 13 février et un préavis remis pour le 23 (Mais sans suite: la direction a accordé 2 augmentations de 2fr et de 75centimes)

Malheureusement, les deux autres usines de C & Z n'ont pas suivi le mouvement, surtout à cause des manoeuvres des syndicats (vous en retirerez les mêmes profits, si vous ne faites pas grève). Quant aux syndicats, le permanent principal (Vieille Usine) était opposé au mouvement revendicatif, tout comme la Centrale FGTB. Le prétexte de celle-ci était qu'il ne fallait pas mélanger les revendications des ouvriers de la production et celles des mécaniciens.

---

Il est évident que toutes les informations parues dans LIAISONS sont forcément incomplètes. Toutes les remarques, les compléments d'information seront les bienvenues.

Correspondance :  
MC GILLES, BP 12, IXELLES 2 - 1050 BRUXELLES  
J. LEROI, 1, rue d'Horloz, - 4210 TILLEUR



"DESCENDEZ LA ET FAITES LES RIRE"

Tract: Mouvement d'Action Ouvrière. (ed; resp. N. Amenos, 98 av du Petit Bourg-ogne, Sclessin)

Les mineurs de COLARD et du LIMBOURG disent:

LA GREVE EST FINIE, LA LUTTE CONTINUE.

Puisque les syndicats et les délégués ne nous informent pas, nous faisons l'information nous-mêmes.

Avec la grève, nous, mineurs, avons arraché aux patrons :

- 6% d'augmentation immédiate au lieu de 4% maintenant et 2% au mois d'oct.
- l'intégration des 9% de prime de présence au salaire de base.
- l'avancement d'un an pour le réajustement des salaires les plus bas; les patrons et les syndicats l'ont promis pour juin.

Pourquoi n'avons-nous pas obtenu les 15% ?

-si nous sommes rentrés à la mine avec seulement cette aumône, c'est à cause des syndicats qui nous ont trahis !

-l'année passée au Limbourg, les délégués, les mineurs, tout le monde parlaient des 15% d'augmentation;

à Liège les syndicats parlaient de 17% dans leurs journaux.

-mais le 15 décembre, tous les dirigeants syndicaux ont rencontré les patrons autour d'une petite tasse de café, et ont décidé ensemble de nous donner 10% sur un an et demi.

-alors que tous les mineurs étaient prêts à se battre, les dirigeants syndicaux nous disaient: "10%, c'est le maximum que les patrons peuvent donner aux mineurs".

C'était une farce, un mensonge, quand on sait que le principal patron (la Société Générale) possède les charbonnages, mais aussi la sidérurgie et beaucoup d'autres industries.

La Société Générale possède la moitié des industries belges; c'est un état dans l'Etat. Avec tout ça la Société Générale fait des profits énormes sur notre dos. Les syndicats nous ont bien menti sur ces 10%, "maximum possible pour les patrons!"

Les syndicats aident les patrons à diviser les mineurs.

Pour mieux faire ses profits, le patronat divise la classe ouvrière.

Il y a 20 ans, quand on était 200.000 mineurs, on représentait une grande force, et on était mieux payé que les autres ouvriers. Maintenant, on est 50.000, le patron peut nous payer moins que dans les autres industries.

Ces divisions entre les mineurs et les autres ouvriers, entre flamands et wallons, entre travailleurs belges et étrangers, entre syndiqués et non-syndiqués, ces divisions entre les catégories de salaire dans la mine toutes ces divisions, ce sont les patrons qui les font!

Face au pouvoir des patrons, il n'y a qu'une seule réponse:

L'UNITE DE LA CLASSE OUVRIERE !

Qu'on fait les syndicats, pour faire l'unité des mineurs?

-Les syndicats ont employé toutes leurs forces pour briser notre unité dans la grève, d'abord au Limbourg, ensuite à Liège et à Charleroi.

Rappelons les faits.

-Le 18 janvier, les mineurs limbourgeois étaient en grève, seuls, depuis 15 jours pour les 15%.



-Ici à Liège les syndicats disaient:

"Ceux du Limbourg, ils font la grève maintenant, mais rappelez-vous l'an passé, quand nous avons fait la grève, ils ne nous ont pas soutenu".

C'était un mensonge: l'an passé, c'est toujours les syndicats eux-mêmes qui empêchaient que la grève s'étende dans toutes les mines.

-Ils disaient:

"Si vous faites la grève, les patrons vont fermer la mine."

C'est faux: si toutes les mines avaient fait grève ensemble, les patrons et le gouvernement auraient cédé.

-Ils disaient:

"Les 15%, vous ne les aurez jamais."

C'est faux: nous ne les aurons jamais si nous devons discuter comme eux, à la même table que les patrons, et croire tout ce que les patrons racontent.

-Ils ne disaient rien de la lutte des mineurs limbourgeois.

Les syndicats n'ont donc rien fait pour unifier la grève des mineurs.

Au contraire, quand nous nous sommes mis en grève,

-la F.G.T.B. a distribué un tract, où elle prétendait qu'on avait déjà obtenu 25% !

-la C.S.C. a voulu "détourner l'incendie": elle demandait de faire la grève pour l'intégration des 9% de prime de présence dans le salaire; c'était pour qu'il n'y ait pas l'unité autour de notre revendication commune: les 15%.

-les délégués ont fait des pressions individuelles sur les grévistes pour faire reprendre le travail.

-ils faisaient des assemblées au lavoir sous l'oeil des ingénieurs et des chefs.

-ils ont utilisé la prime de fin d'année comme chantage pour nous faire reprendre le travail.

LES DELEGUES ET LES SYNDICATS ONT TOUT FAIT POUR BRISER LA GREVE.

Pourquoi nous, à COLARD, nous avons tenu.

Parce que nous n'avons plus fait confiance au syndicat pour organiser la grève.

Parce que nous nous sommes organisés nous-mêmes.

Nous avons créé notre comité de grève.

Nous faisons nos réunions en dehors de la mine.

A ces réunions, nous organisons les piquets de grève, nous préparons les tracts d'information pour les mines et les autres usines.

Alors, les syndicats ont eu peur et ils ont employé tous les moyens pour briser notre grève. Ainsi:

-Antoine Boulanger, secrétaire permanent de la centrale CSC du bassin liégeois, est venu faire le provocateur à nos réunions.

Il a même menacé un travailleur immigré de le renvoyer dans son pays.

-Delvaux, délégué FGTE à Colard, fonçait en voiture dans les piquets, il menaçait les mineurs (surtout les étrangers) de la perte de leur emploi, il notait le nom des grévistes; il a été félicité personnellement par le directeur de la mine, pour sa conduite pendant la grève.

Mais tous ces moyens n'ont pas suffi. Alors les policiers socialistes de Seraing sont venus à 25, pour imposer la "liberté du travail".

Les délégués et les chefs allaient au travail.

Pourquoi les syndicats sont-ils désormais du côté du patron ?

Parce que tous les hommes du syndicat ont oublié ce que c'était que d'être mineur ou ouvrier. Ils ont oublié nos conditions de travail inhumaines. Ils passent leur vie à voyager entre le bureau des patrons et celui des ministres; ils se battent pour devenir eux-mêmes ministres. Et puis, fièrement, ils vont faire leurs rapports à leurs partis politiques pourris. Mais ils n'informent jamais les mineurs et les ouvriers.

En Belgique, quelques grands groupes financiers contrôlent toute l'économie. Il y a une chose que les patrons ne peuvent contrôler: la combativité des ouvriers.

C'est pour essayer de contrôler notre lutte que les patrons ont besoin des syndicats. A l'insu des ouvriers, les patrons signent avec eux des conventions collectives. Ces conventions servent à deux choses:

1) à ce que nos salaires n'augmentent pas plus que le patron ne le veut;

2) ces conventions servent à empêcher le plus possible les grèves. Les syndicats promettent qu'il n'y aura pas de grève et à cette condition ils reçoivent 0,6% de nos salaires.

Ainsi nos soi-disants représentants sont payés avec de l'argent pris sur nos salaires pour nous empêcher d'employer notre seule arme de lutte: la grève.

C'est ce que les patrons et les syndicats appellent la "paix sociale" ou la "programmation sociale".

Ainsi nous avons raison de dire: NON à la collaboration avec syndicats et patrons.

NON à la paix sociale.

OUI à l'organisation des ouvriers à la

base!

Les syndicats ont lutté contre nous, parce qu'il s'agissait pour eux de démontrer qu'une grève lancée sans eux ne peut qu'échouer!

Pour nous, la dernière grève nous a montré que désormais nous aurons deux ennemis à combattre: les PATRONS et les SYNDICATS.

Face à ces 2 ennemis nous devons nous organiser nous-mêmes.

La grève que nous avons faite, nous ne l'avons pas perdue. Aux contraire, nous connaissons mieux nos ennemis. On en a tiré une grande expérience. Notre objectif principal, ce n'est pas les 15%, même si cela nous arrangeait bien. Il n'existe aucune armée plus forte que la classe ouvrière, quand elle est organisée et unie.

Pourquoi nous organiser. Des mineurs disent parfois: "nous, on se connaît, en cas de coup dur, on se retrouve toujours."

cette position est fautive, car pour réussir une grève, il faut la préparer. Pour supplanter toutes les manœuvres de trahison des syndicats, il faut un long travail d'information et d'organisation. Qui fera ce travail? Personne d'autre que nous-mêmes.

Que peut-on faire maintenant?

Ce tract est une première action: il faut continuer. Nous devons montrer que par nos informations et par nos explications, c'est nous qui défendons la classe ouvrière.

Nous, mineurs de Colard et d'autres puis, nous avons continué à nous réunir après la grève.

Nous avons décidé de former une organisation pour la défense des intérêts des mineurs et des ouvriers. Nous voulons devenir une force organisée et agissante, avant, pendant et après la grève; ceci au niveau de la mine, puis de toutes les mines, puis au niveau national.

Cette organisation, nous l'avons appelée: MOUVEMENT d'ACTION OUVRIERE.  
Elle n'a aucun lien avec aucun parti politique, ni aucun syndicat.  
Elle a pour but immédiat de refaire l'unité des mineurs du bassin de Liège.

Cette organisation regroupe tous ceux, syndiqués ou non, travailleur actif ou chômeur, homme ou femme, belge ou immigré, qui sont prêts à se battre: pour renforcer et unir les mineurs.

Pour la défense des intérêts de la classe ouvrière.

=====

P.V.A. -suite.

PREPARATION DE LA MISE EN APPLICATION DE LA T.V.A.

./ de janvier 1969 à janvier 1970:

-le prix d'un pain de 900 gr est majoré de 50 centimes en août 1969 et encore de 50cent. en Nov.69, c'est-à-dire que le pain de 12,75frs est passé à 13,75frs, donc une hausse de environ 8%.

-les tarifs postaux sont majorés de 16%.

-le prix du charbon a augmenté de 16%.

-en moyenne, les prix de la viande, du café, des articles de drogueries et de mercerie sont majorés de 15%.

-les fruits ont subi une hausse de prix dite "normale" de 2%. On se demande, alors, pourquoi des hausses "anormales"??...

Or, le 19 déc. 1969, le Conseil Central de l'Economie avait dit: "Il n'est pas souhaitable que le gouvernement stimule encore davantage la tendance à la hausse des prix...". Il est donc reconnu que le gouvernement stimule délibérément la hausse des prix.

D'autre part, les travailleurs des grands magasins qui nous ont renseignés sur ces hausses ont vu leur salaire majoré de 2,5%.

Pourtant tous consomment les produits cités plus haut, beaucoup prennent le train... reprenons la belle phrase du Conseil de l'Economie: "Il n'est pas souhaitable que le gouvernement stimule encore davantage la tendance à la hausse des prix... en relevant actuellement les tarifs de certains services publics".

./Or, dès le 1er mars 70, les tarifs sociaux et scolaires de chemins de fer seront majorés de 10%, alors que les tarifs des grosses marchandises, à charge des gros capitalistes, ne bougent pratiquement pas depuis 5 ans.

E/ Et encore ceci pour 1970:

L'Etat soumettra le pécule de vacances aux retenues de l'ONSS

AUGMENTATION DES PMPOTS, HAUSSE DES PRIX

=REDUCTION DU POUVOIR D'ACHAT.

Nous signalons également que la cotisation complémentaire obligatoire aux mutuelles est majorée de près de 20%.

Un bon nombre de médicaments aussi?

et les visites de médecins également!

REPONSE A UN CORRESPONDANT (conseils ouvriers).

Le problème posé par un correspondant (conseils ouvriers-voir Liaison I-2) est trop important et trop vaste pour pouvoir y répondre complètement en peu de place.

Voici ce que seraient les grandes lignes d'une réponse complète.

-Il est bien vrai que toutes les expériences de conseils ouvriers ont succombé soit sous le coup de la bourgeoisie soit sous le coup d'une faction bureaucratique, au même titre d'ailleurs que les expériences révolutionnaires antérieures qui n'avaient pas pris cette forme.

La lutte contre la répression de la bourgeoisie est une question de rapport de force-rapport qui dépend de façon décisive de la cohésion des deux camps bien plus que de facteurs numériques ou techniques. A ce niveau se pose la question de l'organisation, c'est-à-dire de l'étendue et de l'intensité des contacts et des ententes entre les conseils locaux (et non la question de former une organisation extérieure aux conseils, qui ne pourrait qu'en diminuer la cohésion et en affaiblir la défense).

Et il est bien entendu que les conseils ouvriers ne sont pas synonymes d'isolement (chacun dans sa boîte, chacun dans son quartier), ce qui conduirait tout droit au désastre.

Leur aboutissement naturel est au contraire leur organisation fédérale globale.

Quant aux "récupérateurs", les conseils ouvriers appuyés sur les assemblées de la base sont bien armés pour se défendre contre eux (avec la possibilité d'une réaction deviolente, à traiter comme les sur-sursauts de la bourgeoisie).

En définitive les conseils trouvent leur défaite, à un certain stade de la lutte et de l'évolution sociale dans leur incapacité à satisfaire effectivement les aspirations de la masse où à leurs trouver des substituts.

(1) A noter que les expériences autonomes des ouvriers et des paysans de Catalogne, d'Aragon et du Levant ont été réduites par les gouvernements et les bolchéviks avant l'occupation fasciste.

=====

Nous avons reçu :

Le Travailleur (au service des travailleurs)  
Ed resp. Emilien CADO, 9 rue Ste-Anne FLEURUS  
(sidérurgie Charleroi, Glaverbel, Limbourg,...)

BASE DE DISCUSSION.

L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes.

La transformation radicale de notre société ne peut se faire que par un mouvement révolutionnaire du prolétariat. Les autres catégories socio-économiques et les mouvements de révolte qui en sont issus jouent un rôle d'appoint dans la mesure de leur exploitation par le capitalisme.

L'expérience des organisations traditionnelles de la classe ouvrière, partis et syndicats, montre qu'elles ne sont que des éléments de stabilisation et de conservation du régime d'exploitation. Les bureaucraties syndicales servent d'intermédiaire sur le marché du travail, elles utilisent les luttes ouvrières pour des buts politiques, elles sont des auxiliaires de toute classe dominante dans un état moderne. D'autre part et depuis toujours le système parlementaire n'est que le paravent des oligarchies et des bureaucraties privées ou d'Etat.

Les soi-disant partis et avant-gardes révolutionnaires, qui se prétendent seuls détenteurs de la conscience de classe et de la voie vers la révolution, et qui reproduisent la distinction traditionnelle entre dirigeants et dirigés, ne peuvent aboutir au maximum qu'à une nouvelle situation de domination et d'exploitation ne modifiant en rien les rapports de production.

Nous estimons, quant à nous, que l'avènement d'une société nouvelle sera l'oeuvre de l'ensemble des travailleurs, qui créeront eux-mêmes leurs propres organes de décision, les Conseils Ouvriers, assumant ainsi directement la responsabilité de leur lutte.

Les Conseils Ouvriers sont l'émanation directe du pouvoir ouvrier, les délégués élus se trouvant sous le contrôle immédiat et permanent de l'ensemble des travailleurs.

Dans cette optique, "Liaisons" se définit comme un regroupement de camarades, aux fins d'information mutuelle et de liaison entre les travailleurs qui veulent coordonner leur lutte. "Liaisons" se solidarise avec l'action de groupes analogues dans d'autres pays.

Notre regroupement n'entend tomber ni dans l'activisme ni dans l'intellectualisme, en dissociant travail pratique et travail théorique. car aucun aspect de la réalité sociale n'est indépendant de son ensemble. Aussi le rôle de ses publications sera-t-il de diffuser des informations à tous les niveaux, des articles de combat, des analyses de situations et des études théoriques.

---

Editeur responsable: J. DE SMET, 12, rue de l'Artichaut, 1040-Bruxelles.  
(pas de correspondance, s.v.p.)

LIAISONS

MC GILLES, BP 12, IXELLES 2 - 1050 Bruxelles  
J. LEROI, 1, rue d'Horloz, Tilleur 4210